

Cour(t)s devant

Formats courts en avant séance en région Centre-Val de Loire
Mode d'emploi 2019-2020



Cour(t)s devant entame sa cinquième saison et renouvelle son partenariat avec L'Extra Court, le dispositif d'avant-programme de l'Agence du court métrage.

Le principe reste le même :

Pour **300€ TTC** par an, vous avez accès à un choix de films à diffuser en avant séance.

- l'occasion pour les spectateurs de découvrir des films courts avant les longs métrages et de se laisser surprendre par l'inventivité et la diversité de leurs formes,
- l'occasion d'affirmer l'identité et la singularité de votre salle en proposant une nouvelle expérience aux spectateurs.

Cour(t)s devant s'associe à L'Extra Court :

L'abonnement unique donne accès à deux catalogues distincts :

- Cour(t)s devant (**88 titres, dont 30 inédits cette année**) met en avant les **courts métrages** soutenus par Ciclic ou produits dans la région, les **archives amateurs régionales** ainsi que les vidéos pédagogiques et ludiques (**Objectif Cinéma !**),
- L'Extra Court (anciennement Radi), mis en place par l'Agence du court métrage, propose un catalogue de 200 films internationaux (fiction, animation, documentaire), parmi lesquels vous pourrez choisir **24 films** (au lieu de 12 dans leur abonnement standard). Chaque film téléchargé peut être diffusé de façon illimitée pendant 5 semaines, avant des longs métrages différents si vous le souhaitez.

Une offre dématérialisée :

Tous les films sont disponibles au téléchargement sur CINEGO.

Cela signifie :

- un seul stock numérique accessible à tout moment pour récupérer les films,
- une interface facile d'usage déjà utilisée par la majorité des cinémas,
- la possibilité pour Ciclic d'intégrer des nouveaux contenus en cours d'année, en lien avec l'actualité (sortie d'un long métrage soutenu, Fête de l'animation, Mois du film documentaire...

>>>> En pratique

- **ABONNEZ-VOUS**

Le cinéma souscrit auprès de **Ciclic** au dispositif **Cour(t)s devant** à 300€ TTC pour un an, de septembre 2019 à septembre 2020. Cet abonnement donne également accès au catalogue de **L'Extra Court**. Ciclic se charge de centraliser les inscriptions et de faire le lien avec l'Agence du court métrage.

Bulletin d'inscription en ligne sur >>>> <http://www.ciclic.fr/courts-devant>

- **VISIONNEZ LES FILMS**

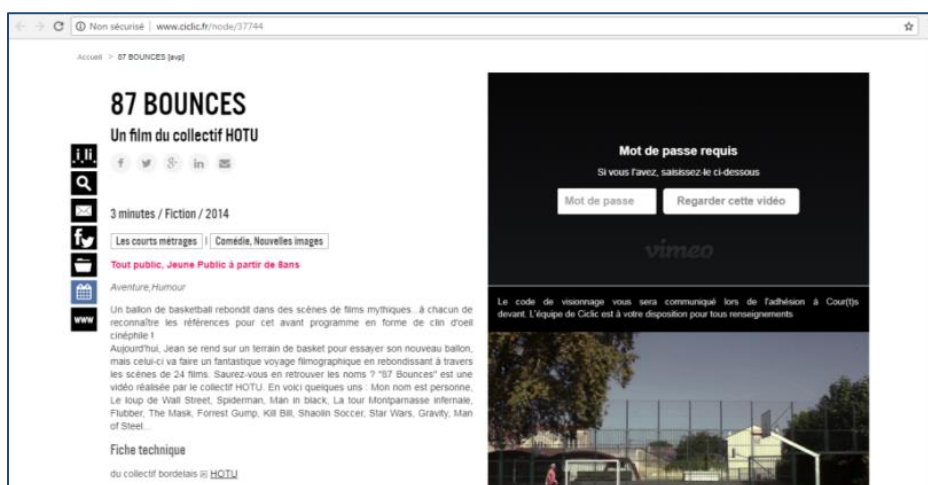
Vous pouvez préparer votre programmation en regardant les films en ligne, sur les sites de Cour(t)s devant et de L'Extra Court. Vous pouvez trier les films par critère (genre / durée / public...) sur les deux catalogues.

Chaque mois, sur les deux sites, des conseils de programmation sont mis en ligne en fonction des sorties de longs métrages. Vous pouvez aussi nous contacter directement pour des conseils personnalisés.

Pour voir les films en ligne :

Cour(t)s devant :

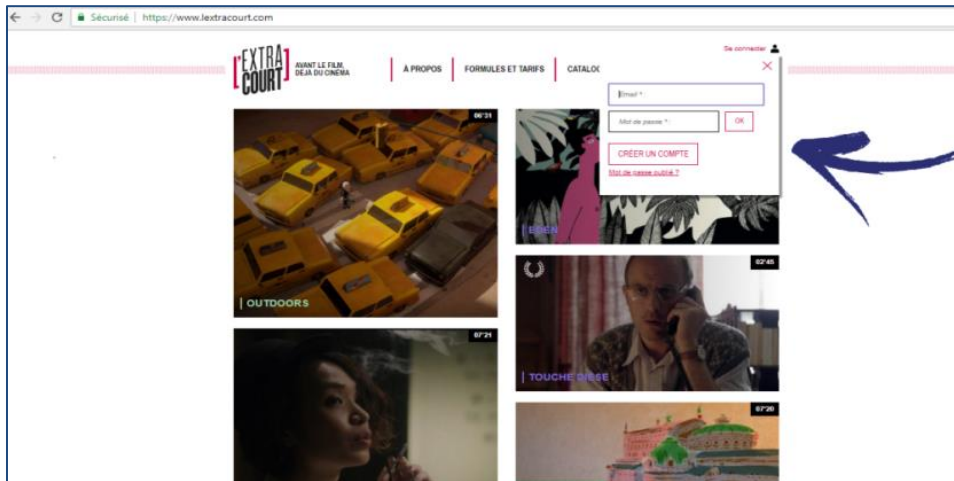
>>>> <http://www.ciclic.fr/catalogue-courts-devant>



Cliquez sur le film et entrez le mot de passe Vimeo que nous vous enverrons une fois l'inscription validée (un mot de passe unique pour tous les films).

L'Extra Court :

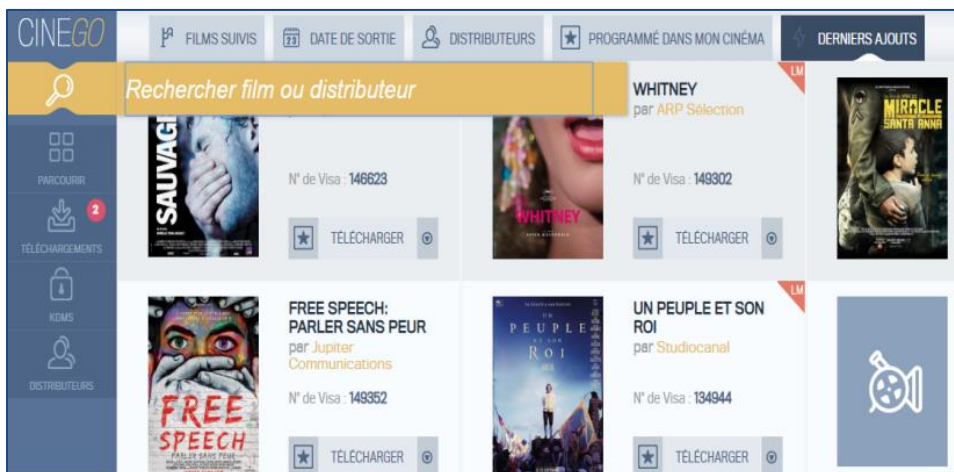
>>>> <https://www.lextracourt.com/>



Connectez-vous à L'Extra Court grâce aux codes d'accès qui vous auront été envoyés. Cliquez sur un film pour le visionner.

- **TELECHARGEZ LES FILMS**

Cour(t)s devant :



Notre catalogue est en ligne sur CINEGO. Les films ne sont pas cryptés.

Entrez simplement le titre du film dans la barre de recherche pour le télécharger.

Vous pouvez aussi entrer 'Ciclic' pour avoir accès à tous les films (attention, la liste entière peut mettre du temps à s'afficher).

L'Extra court :

Le catalogue de L'Extra Court est également en ligne sur CINEGO. Les films sont cryptés. Pour recevoir le KDM, rendez vous sur le site de L'Extra Court. Sur la fiche du film qui vous intéresse, cliquez sur le panier, entrez les détails de votre réservation et validez. Vous recevrez le KDM automatiquement.



Sur chaque catalogue, des informations sur les films (synopsis, fiche technique, photo téléchargeable) sont à votre disposition.

Conditions de projection :

Dans l'intérêt du public et pour le respect des œuvres proposées, les salles adhérentes s'engagent à projeter les courts métrages dans des conditions optimales :

- **le générique de Cour(t)s devant téléchargeable sur CINEGO doit être diffusé avant chaque court métrage, même ceux de L'Extra Court.**
- l'abonnement à Cour(t)s devant ne comprend pas la diffusion des films en programme,
- les films doivent être projetés après la publicité, juste avant le long métrage,
- la projection doit s'effectuer lumières éteintes,
- un formulaire de suivi est à remplir chaque mois pour informer de vos choix de programmation.

Contact :

Emilie Parey, responsable diffusion - emilie.parey@ciclic.fr

François Hardy, coordinateur programmation – francois.hardy@ciclic.fr

02 47 56 08 08